



Rappel produit: chargeur du THOR 800

Sécurité des consommateurs en danger



Cher distributeur,

Nous, l'entreprise Spanninga, avons été récemment officiellement informés par l'Agence finlandaise de sécurité et de produits chimiques (Finnish Safety and Chemicals Agency) dont le nom est : TUKES, que le chargeur du phare avant Thor 800 que vous avez acheté présente les **défauts suivants qui mettent en danger la sécurité** :

1. La bobine primaire à isolement laqué du transformateur de chargeur est en contact avec la bobine secondaire à isolement laqué. La norme de distance d'isolement entre les enroulements primaires et secondaires à isolement laqué est d'au moins 4,8 mm. Voir image JAT-20180221-01_transformer.jpg S (EN 60335-1:2012 Annexe G Cl. 29)



2. Les conducteurs du côté primaire sont soudés à la carte de circuit imprimé. La fixation des conducteurs n'est pas assurée près des connexions. Un conducteur qui se détache peut entrer en contact avec le circuit secondaire. Voir image JAT-20180221-01_internal wiring.jpg S (EN 60335-1:2012 Cl. 22.31)

3. Le boîtier du chargeur de la batterie a rencontré une panne pendant le premier test d'impact du marteau à ressort à 1,0 Nm. Les parties sous tension sont devenues visibles et tactiles. S (EN 60335-2-29 Cl. 21.1)
4. Sur la carte de circuit imprimé, un seul condensateur est connecté entre les circuits primaires et secondaires. Deux composants séparés dont l'impédance ne devrait pas considérablement changer pendant la durée de vie de l'appareil. S (EN 60335-1:2012 Cl. 22.42)

D'autres défauts, ne mettant pas sérieusement en danger la sécurité ont aussi été constatés :

1. La mention du nom, la marque commerciale ou la marque d'identification du fabricant ou du vendeur responsable et l'indication de la puissance ou du courant nominal ne figurent pas sur la plaque de marquage. (EN 60335-1:2012 cl.7.1)
2. Le manuel d'instruction est absent. Un manuel d'instruction respectant les exigences de la norme en langue finnoise et suédoise sera fourni avec l'appareil. (EN 60335-1:2012 cl. 7.12 and 7.13)
3. Aucune déclaration de conformité n'est fournie avec le produit

Pour ces raisons, il est **indispensable** pour nous d'organiser **le plus vite possible** le **remplacement des chargeurs défectueux** fournis et de les remplacer par de **nouveaux chargeurs respectant les normes CE**.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir

- **Arrêter de vendre** le Thor 800 **dès maintenant** et de nous **informer du nombre de lampes (chargeurs)** que vous avez toujours **en stock**
- **Envoyer une copie de cette lettre à tous vos clients qui ont acheté** le phare avant THOR 800
- Comme nous devons organiser le retrait du marché, **soit vous pourrez récupérer les chargeurs défectueux** auprès de vos clients, **ou** si vous nous envoyez une **liste, nous prendrons directement contact** avec vos clients **pour organiser le retour et le remplacement à partir de la semaine N°39**.
- En même temps, veuillez noter que nous publierons **un avertissement sur le site Web www.spanninga.com à la fin du mois Août** afin d'informer officiellement le marché.

Nous nous excusons sincèrement pour cette situation et avons déjà pris de sérieuses mesures à l'égard de notre fournisseur de chargeur afin de pouvoir fournir de nouveaux chargeurs au début de mois septembre.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de votre soutien envers l'entreprise Spanninga et vous informer qu'à partir de maintenant, nous prêterons une attention particulière à ces types de produits que nous n'avons pas d'autre choix que de sourcer en SEA.

Cordialement,

Olivier Gaume
Spanninga Group Sales Manager

